



RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00818

Numéro SIREN : 805 160 306

Nom ou dénomination : "COTIS PAR.COM"

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 4942

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223
83006 DRAGUIGNAN Cédex
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97
INTERNET: www.infogreffre.fr
TEL : 04.94.50.83.27

RECEPISSE DE DEPOT

"COTISPAR.COM"
14 cours Gambetta
83570 Cotignac

V/REF :

N/REF : 2014 B 818 / 2017-B-4942

Le greffier du tribunal de commerce de Draguignan certifie qu'il a reçu le 25/09/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.

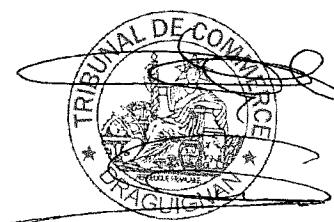
Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/06/2017

Concernant la société

"COTISPAR.COM"
Société à responsabilité limitée
14 cours Gambetta
83570 Cotignac

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4942 le 25/09/2017
R.C.S. DRAGUIGNAN 805 160 306 (2014 B 818)

Fait à DRAGUIGNAN le 25/09/2017,
LE GREFFIER



Comptes Annuels

**SARL COTIS'PAR.COM
14 COURS GAMBETTA**

83570 COTIGNAC

**Bilan du 01/01/2016 au 31/12/2016
Durée 12 mois**

**No SIRET 80516030600017
Code NAF 4711B**

Document établi par :

**Cabinet BONNET Pascale
2 rue du Mahatma Gandhi
13090 Aix en Provence**

**Tel. 0442269192
Fax. 0442269196
Siret 40204044800019**

SARL COTIS'PAR.COM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL : 20 900 euros
SIEGE SOCIAL : 14 COURS GAMBETTA
83570 COTIGNAC
R.C.S. DRAGUIGNAN: 805 160 306

*GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
25 SEP. 2017
80000 DT DRAGUIGNAN
Déposé COM 160 306*

17/09/2017
n° 6942

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2017 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 15 126.16 euros, de la manière suivante :

- Le solde soit 15 126.16 euros en compte de « Report à Nouveau »

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,

Le Gérant
BORDERY Robert

*COTIS'PAR.COM
14 Cours Gambetta
83570 Cotignac
R.C.S. Draguignan 805 160 306*

Etats financiers au 31/12/2016

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial	265 520		265 520	265 520
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	36 820	18 386	18 434	25 614
	Immobilisations financières (1)	7 600		7 600	2 800
Total I		309 940	18 386	291 554	293 934
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	2 204		2 204	
	Marchandises	20 404		20 404	26 498
	Avances et Acomptes versés sur commandes				400
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	11 088		11 088	12 941
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	15 554		15 554	15 273
	Charges constatées d'avance				
Total II		49 251		49 251	55 112
Total général I + II		359 191	18 386	340 805	349 046

Passif

		31/12/2016		31/12/2015
		Net		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			
	Ecarts de réévaluation		20 900	20 900
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(34 459)	(34 459)
	RESULTAT DE L'EXERCICE		15 126	
Provisions réglementées				
		Total I	1 567	(13 559)
Provisions pour risques et charges		Total II		
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		125 376	146 392
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		53 680	47 888
	Autres dettes		120 182	128 325
	Produits constatés d'avance		40 000	40 000
		Total III	339 238	362 605
Total général I+II+III			340 805	349 046
(1) Dont immobilisations financières - 1 an				
(2) Dont créances à plus d'un an				
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		7 600	(4) Dont dettes à plus d'un an Coût de revient des immobilisations acquises Prix de vente hors TVA des immob. cédées	103 613 7 500

Détail des comptes d'Actif

	Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	15/10/2014	15	Variations	%
		31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Actif immobilisé		291 554	85,55	293 934	84,21	(2 379)	-0,81
Fonds Commercial		265 520	77,91	265 520	76,07		
20700000 FONDS COMMERCIAL		265 520	77,91	265 520	76,07		
Immobilisations corporelles		18 434	5,41	25 614	7,34	(7 179)	-28,03
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL		8 550	2,51	5 850	1,68	2 700	46,15
21810000 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DIV		16 700	4,90	16 700	4,78		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		10 000	2,93	10 000	2,86		
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMATI		1 570	0,46	1 570	0,45		
28154000 AMORTISSEMENT MATERIEL INDUSTR		(3 645)	-1,07	(1 388)	-0,40	(2 257)	-162,52
28181000 AMORTISSEMENT AGENCEMENTS		(6 791)	-1,99	(2 859)	-0,82	(3 932)	-137,52
28182000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRAN		(6 380)	-1,87	(3 046)	-0,87	(3 333)	-109,42
28183000 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BURE		(1 570)	-0,46	(1 212)	-0,35	(358)	-29,50
Immobilisations financières		7 600	2,23	2 800	0,80	4 800	171,43
27500000 DEPOT GARANTIE CASINO		7 600	2,23	2 800	0,80	4 800	171,43
Actif circulant		49 251	14,45	55 112	15,79	(5 861)	-10,64
Mat.premières, appros, en-cours de production		2 204	0,65			2 204	
32650000 STOCK EMBALLAGES RECUPERABLES		2 204	0,65			2 204	
Marchandises		20 404	5,99	26 498	7,59	(6 094)	-23,00
37100000 STOCK DE MARCHANDISES		20 404	5,99	26 498	7,59	(6 094)	-23,00
Avances & acomptes versés sur commandes				400	0,11	(400)	-100,00
40910000 ACOMPTE FOURNISSEUR				400	0,11	(400)	-100,00
Autres créances		11 088	3,25	12 941	3,71	(1 853)	-14,32
40980000 RRR A OBTENIR ET A VOIRS NON RE				4 308	1,23	(4 308)	-100,00
44400000 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES		4 808	1,41	4 123	1,18	685	16,61
44566000 TVA DEDUCT SUR ABS		1 850	0,54	2 248	0,64	(399)	-17,74
44586000 TVA A REGULARISER		68	0,02			68	
46720000 CAGNOT AGE/DECAGNOTAGE		53	0,02			53	
46740000 DIFFERES CLIENTS		3 810	1,12	2 261	0,65	1 548	68,46
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		500	0,15			500	
Disponible		15 554	4,56	15 273	4,38	281	1,84
51200000 BANQUE		6 960	2,04	12 264	3,51	(5 304)	-43,25
51210000 COMPTE LIVRET		4 520	1,33	502	0,14	4 019	800,65
53000000 CAISSE		867	0,25	311	0,09	557	179,21
58010000 ESPECES		1 340	0,39	1 420	0,41	(80)	-5,63
58020000 CHEQUES		261	0,08	105	0,03	156	147,60
58030000 CARTES BLEUES		1 606	0,47	671	0,19	934	139,18
Total du Bilan Actif		340 805	100,00	349 046	100,00	(8 241)	-2,36

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	Variations %
	31/12/2016	mois	
TOTAL I - Capitaux propres	1 567	0,46	
Capital Social ou individuel	20 900	6,13	
10100000 CAPITAL SOCIAL	20 900	6,13	
Report à nouveau	(34 459)	-10,11	
11000000 REPORT A NOUVEAU	(34 459)	-10,11	
Résultat de l'exercice	15 126	4,44	
Provisions pour risques et charges			
Total III Dettes	339 238	99,54	
Emprunts et dettes assimilées	125 376	36,79	
16400000 PRET CE 4424279	125 376	36,79	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 680	15,75	
040C 100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	53 680	15,75	
Autres dettes			
42100000 REMUNERATIONS	120 182	35,26	
42820000 PROVISION POUR CONGES PAYES	5 220	1,53	
43100000 URSSAF	12 652	3,71	
43710000 ISICA	4 945	1,45	
43720000 MUTUELLE AG2R	1 595	0,47	
43820000 PROVISION CHARGES S/CP	440	0,13	
43860000 SOCIAL CHARGES A PAYER	4 073	1,20	
44551000 TVA A DECAISSE	1 679	0,49	
44586000 TVA A REGULARISER	264	0,08	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	261	0,08	
46700000 NOTAIRE	37 610	11,04	
46860000 CHARGES A PAYER			
45500000 C/C BORDERY ROBERT	452	0,13	
45520000 C/C BORDERY JONATHAN	24 388	7,16	
45530000 BORDERY CAROLINE	2 717	0,80	
45540000 LE CLERCQ DOROTHEE	23 885	7,01	
Produits constatés d'avance	40 000	11,74	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	40 000	11,74	
Total du Passif	340 805	100,00	
	349 046	100,00	
	(8 241)	-2,36	

Etats financiers au 31/12/2016

Compte
de
résultat

Compte de Résultat

RESULTAT COMPTABLE	Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015
		Export	12 mois
Ventes de marchandises		732 915	552 195
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)			
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues	500		
Autres produits	290		17
Total des produits d'exploitation	733 704		552 212
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	522 657		
Variation de stock (marchandises)	6 094		432 670
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	(2 931)		(26 498)
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(2 204)		7 626
Autres achats et charges externes			
Impôts, taxes et versements assimilés	53 507		57 459
Rémunérations du personnel	3 032		2 405
Charges sociales	89 578		71 924
Dotations aux amortissements et dépréciations	22 543		17 354
Dotations aux provisions	9 879		8 506
Autres charges	8 835		11 381
Total des charges d'exploitation	710 989		582 827
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 715		(30 615)
Produits financiers		19	
Produits exceptionnels			15
Charges financières			
Charges exceptionnelles	7 355		3 859
Impôts sur les bénéfices	252		
BENEFICE ou PERTE	15 126		(34 459)
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			4 808
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs	(Bénéfice col.1-Déficit col.2)	10 570	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits	(Bénéfice col.1-Déficit col.2)	10 570	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	15/10/2014 31/12/2015	15 mois	Variations %
	733 704 100,11	552 212 100,00	181 492 32,87		
Total des produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
70710102 EPICERIE 5.5%	732 915 100,00		552 195 100,00		180 720 32,73
70710103 EPICERIE 10.00%	125 145 17,07		91 854 16,63		33 291 36,24
70710105 EPICERIE 20.00%	33		109 0,02		(76) -69,76
70710202 CREMERIE 5.5%	20 781 2,84		14 802 2,68		5 979 40,39
70710203 CREMERIE 10.00%	153 144 20,90		112 400 20,36		40 744 36,25
70710205 CREMERIE COUPE	2 283 0,31		2 716 0,49		(433) -15,93
70710206 CREMERIE 20.00%	932 0,13		1 173 0,21		(240) -20,49
70710402 SURGELES 5.5%	1 114 0,15		1 128 0,20		(14) -1,28
70710502 FRUITS ET LEGUMES 5.5%	19 439 2,65		14 903 2,70		4 537 30,44
70710503 FRUITS ET LEGUMES 20.00%	139 797 19,07		108 104 19,58		31 694 29,32
70710602 BOUCHERIE LS 5.5%	7		10		(2) -24,92
70710603 BOUCHERIE 20.00%	32 340 4,41		26 869 4,87		5 471 20,36
70710702 CHARCUTERIE 5.5%	15				15
70710703 BOUL/PATISSERIE	12 035 1,64		8 752 1,59		3 283 37,51
70710899 POISSON/SAURISERIE	638 0,09		1 240 0,22		(603) -48,58
70710902 LIQUIDES 5.5%	6 238 0,85		3 924 0,71		2 314 58,96
70710905 LIQUIDES 20.00%	62 028 8,46		42 832 7,76		19 196 44,82
70710906 CHARCUTERIE 10.00%	115 054 15,70		90 083 16,31		24 971 27,72
70711105 DPH 20.00%	21		21		-0,05
70711106 DPH 5.5%	34 126 4,66		26 492 4,80		7 634 28,82
70711108 FLEURS PLANTES 5.5%	1 084 0,15		231 0,04		853 368,95
70711109 FLEURS PLANTES 20.00%	1 121 0,15		139 0,03		982 708,59
70711110 FLEURS PLANTES 10.00%	17				17
70711205 BAZAR 20.00%	119 0,02		236 0,04		(117) -49,58
70711206 BAZAR 5.5%	5 030 0,69		3 960 0,72		1 070 27,01
70711207 TEXTILE 20.00%	6		71 0,01		(65) -90,91
70711209 BAZAR 10.00%	19		29 0,01		(10) -33,30
70711210 PRESSE EXO	339 0,05		115 0,02		224 194,91
70711308 DIVERS MARKETING 0%	9				9
			1		(1) -65,49
Subventions d'exploitation					
74000001 SOUTIEN EMPLOI JEUNE	500 0,07				500
	500 0,07				500
Autres produits					
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	290 0,04		17		273 N/S
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	274 0,04				274 (1) -7,64
	16		17		
Total des charges d'exploitation					
	710 989 97,01		582 827 105,55		128 163 21,99
Achats de marchandises					
60710000 REPRISE STOCK	522 657 71,31		432 670 78,35		89 988 20,80
60710102 EPICERIE 5.5% CASINO	81 054 11,06		9 453 1,71		(9 453) -100,00
60710103 EPICERIE 10%	174 0,02		65 142 11,80		15 912 24,43
60710104 EPICERIE EXO	1 426 0,19		232 0,04		(57) -24,79
60710105 EPICERIE 20.00%	17 216 2,35		821 0,15		605 73,69
60710112 EPICERIE 5.5%	258 0,04		17 464 3,16		(248) -1,42
60710202 CREMERIE 5.5% CASINO	75 488 10,30		1 879 0,34		(1 620) -86,26
60710205 CREMERIE 20.00%	777 0,11		62 776 11,37		12 712 20,25
60710208 FROMAGE COUPE	681 0,09		609 0,11		168 27,57
60710212 CREMERIE 5.50%	4 895 0,67		980 0,18		(299) -30,54
60710301 BOUL/PATISSERIE 5.5%	511 0,07		623 0,11		4 272 685,16
60710402 SURGELES 5.5%	13 287 1,81		887 0,16		(376) -42,39
60710502 FRUITS/LEGUMES 5.5% CASINO	5 009 0,68		11 751 2,13		1 536 13,07
60710503 F & L 20.0%	460 0,06		3 288 0,60		1 721 52,35
60710512 FRUITS ET LEGUMES 5.50%	90 273 12,32		476 0,09		(16) -3,33
60710601 BOUCHERIE CASINO	3 447 0,47		75 971 13,76		14 301 18,82
60710602 BOUCHERIE LS	18 331 2,50		4 876 0,88		(1 429) -29,31
			14 864 2,69		3 467 23,32

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	15/10/2014 31/12/2015	15 mois	Variations	%
60710603	BOUCHERIE LS 20.00%						
60710611	BOUCHERIE 5.5%						
60710702	CHARCUTERIE 5.5%						
60710902	LIQUIDES 5.5%						
60710905	LIQUIDES 20.00%						
60710915	LIQUIDE 20% CASINO						
60711102	DPH 5.5%						
60711103	DPH 10%						
60711105	DPH 20.00%						
60711203	BAZAR 10.00%						
60711205	BAZAR 20.00%						
60711207	TEXTILE 20.00%						
60711210	TRAITEUR						
60711211	MAREE						
60711213	FLEURS ET PLANTES 10.00%						
60711220	TRAITEUR 10.00%						
60970000	RABAIS REMISES RISTOURNES						
Variation de stocks de marchandises							
60370000	VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS						
Achats de matières premières et autres appro.							
60261000	EMBALLAGES COMMERCIAUX						
60265000	EMBALLAGES MATERIELS						
Variation de stocks approvisionnements							
60320000	VARIATION STOCK EMBALLAGES						
Autres achats et charges externes							
60610000	ELECTRICITE - GAZ						
60611000	EAU						
60613000	CARBURANT						
60630000	FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT						
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES						
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES						
61330000	LOCATION GRENKE - CAMERA						
61350000	LOCATION CASINO ET DIVERS						
61351000	LOCATION PORTABLE COMMANDE						
61352000	LOCATION CAISSE INTERNET						
61353000	LOCATION HUB						
61354000	LOCATION TPE CKD S3000						
61400000	CHARGES LOCATIVES						
61520000	ENTRETIEN REPARATION LOCAUX						
61550000	ENTRETIEN REPARATION MATERIEL						
61551000	ENTRETIEN REPARATION VEHICULE						
61561000	MAINTENANCE						
61600001	ASSURANCE PRET						
61600002	ASSURANCE GRENKE						
61610000	MULTIRISQUE						
62260000	HONORAIRES						
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX						
62300001	PUBLICITE						
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS						
62340000	CADEAUX						
62380000	DONS POURBOIRES						
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS						
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS						
62560000	MISSIONS						
62570000	RECEPTIONS						
62610000	AFFRANCHISSEMENTS						

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	15/10/2014 31/12/2015	15 mois	Variations	%	
62620000	TELEPHONE		1 434	0,20				
62700000	FRAIS BANCAIRES		3 330	0,45				
62700100	FRAIS SUR CB		1 631	0,22				
62700200	CASINO FRAIS GEST IMP							
62800000	FRAIS DIVERS		57	0,01				
Impôts, taxes & versements assimilés			3 032	0,41				
63120000	TAXE APPRENTISSAGE		545	0,07				
63130000	FORMATION CONTINUE		653	0,09				
63511100	CET = CFE + CVAE		1 240	0,17				
63580000	TAXE TERRASSE		594	0,08				
Salaires et traitements			89 578	12,22				
64110000	SALAIRS BRUTS		80 136	10,93				
64120000	CONGES PAYES		9 441	1,29				
Charges sociales			22 543	3,08				
64510000	URSSAF		17 921	2,45				
64530000	ISICA		5 281	0,72				
64550000	MUTUELLE AG2R		640	0,09				
64590000	CHARGES SUR CONGES PAYES		3 227	0,44				
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL		281	0,04				
64900000	CICE		(4 808)	-0,66				
Charges d'exploitation dotation aux amortissements			9 879	1,35				
68112000	AMORT. IMMO CORPORELLES		9 879	1,35				
Autres charges			8 835	1,21				
65111000	REDEVANCE PUBLICITE		2 794	0,38				
65112000	REDEVANCE ENSEIGNE		5 588	0,76				
65114000	REDEVANCE GARANTIE							
65115000	REDEVANCE ASSOCIATION SPAR		110	0,01				
65160000	REDEVANCE SACEM		342	0,05				
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION CO							
Résultat d'exploitation			22 715	3,10				
Total des produits financiers			19					
76100000	PRODUITS FINANCIERS		19					
Total des charges financières			7 355	1,00				
66110000	INTERETS D'EMPRUNT		7 245	0,99				
66160000	INTERETS DEBITEURS		111	0,02				
Total des charges exceptionnelles			252	0,03				
67120000	PENALITES AMENDES		252	0,03				
Résultat de l'exercice			15 126	2,06				
					(34 459)	-6,24		
							49 585	143,90

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **340 805 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **733 723 euros** et un total **charges** de **718 597 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **15 126 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4808 € a été porté au crédit du compte 649- charge de personnel- CICE.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation
Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI Bilan d'utilisation Article 76 de la loi de finances pour 2015

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment les efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection des nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leurs fonds de roulement.

Le CICE de l'exercice écoulé a été affecté au renforcement du fonds de roulement de l'entreprise

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Total des Produits à recevoir		500
Autres créances		
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	500	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	31/12/2016
Total des Charges à payer		18 665
Dettes fiscales et sociales		18 665
<i>PROVISION POUR CONGES PAYES</i>		
<i>PROVISION CHARGES S/CP</i>	12 652	
<i>SOCIAL CHARGES A PAYER</i>	4 073	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 679	
	261	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			40 000
PRIME DE FIDELITE FRANCHISE	15/05/2015 15/05/2023	40 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			40 000

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	15/10/2014	15	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Montant net du chiffre d'affaires	732 914,62	100,00	552 194,64	100,00	180 719,98	32,73
Ventes de marchandises						
70710102 EPICERIE 5,5%	732 914,62	100,00	552 194,64	100,00	180 719,98	32,73
70710103 EPICERIE 10,00%	125 144,80	17,07	91 853,64	16,63	33 291,16	36,24
70710105 EPICERIE 20,00%	32,81		108,50	0,02	(75,69)	-69,76
70710202 CREMERIE 5,5%	20 781,07	2,84	14 802,12	2,68	5 978,95	40,39
70710203 CREMERIE 10,00%	153 143,75	20,90	112 400,25	20,36	40 743,50	36,25
70710205 CREMERIE COUPE	2 283,42	0,31	2 715,98	0,49	(432,56)	-15,93
70710206 CREMERIE 20,00%	932,37	0,13	1 172,62	0,21	(240,25)	-20,49
70710402 SURGELES 5,5%	1 114,06	0,15	1 128,48	0,20	(14,42)	-1,28
70710502 FRUITS ET LEGUMES 5,5%	19 439,28	2,65	14 902,60	2,70	4 536,68	30,44
70710503 FRUITS ET LEGUMES 20,00%	139 797,42	19,07	108 103,61	19,58	31 693,81	29,32
70710602 BOUCHERIE LS 5,5%	7,38		9,83		(2,45)	-24,92
70710603 BOUCHERIE 20,00%	32 339,89	4,41	26 869,35	4,87	5 470,54	20,36
70710702 CHARCUTERIE 5,5%	15,11				15,11	
70710703 BOUL/PATISSERIE	12 035,12	1,64	8 752,33	1,59	3 282,79	37,51
70710899 POISSON/SAURISSE	637,83	0,09	1 240,46	0,22	(602,63)	-48,58
70710902 LIQUIDES 5,5%	6 237,87	0,85	3 924,25	0,71	2 313,62	58,96
70710905 LIQUIDES 20,00%	62 028,01	8,46	42 832,14	7,76	19 195,87	44,82
70710906 CHARCUTERIE 10,00%	115 053,88	15,70	90 083,27	16,31	24 970,61	27,72
70711105 DPH 20,00%	21,44		21,45		(0,01)	-0,05
70711106 DPH 5,5%	34 126,06	4,66	26 491,61	4,80	7 634,45	28,82
70711108 FLEURS PLANTES 5,5%	1 083,56	0,15	231,06	0,04	852,50	368,95
70711109 FLEURS PLANTES 20,00%	1 120,79	0,15	138,61	0,03	982,18	708,59
70711110 FLEURS PLANTES 10,00%	16,66				16,66	
70711205 BAZAR 20,00%	119,17	0,02	236,36	0,04	(117,19)	-49,58
70711206 BAZAR 5,5%	5 029,67	0,69	3 960,05	0,72	1 069,62	27,01
70711207 TEXTILE 20,00%	6,48		71,32	0,01	(64,84)	-90,91
70711209 BAZAR 10,00%	19,21		28,80	0,01	(9,59)	-33,30
70711210 PRESSE EXO	338,62	0,05	114,82	0,02	223,80	194,91
70711308 DIVERS MARKETING 0%	8,50				8,50	
	0,39		1,13		(0,74)	-63,49
Achats de marchandises						
60710000 REPRISE STOCK	522 657,49	71,31	432 669,51	78,35	89 987,98	20,80
60710102 EPICERIE 5,5% CASINO	81 054,16	11,06	9 452,61	1,71	(9 452,61)	-100,00
60710103 EPICERIE 10%	174,24	0,02	65 141,83	11,80	15 912,33	24,43
60710104 EPICERIE EXO	1 426,00	0,19	231,68	0,04	(57,44)	-24,79
60710105 EPICERIE 20,00%	17 216,29	2,35	821,00	0,15	605,00	73,69
60710112 EPICERIE 5,5%	258,09	0,04	17 464,34	3,16	(248,05)	-1,42
60710202 CREMERIE 5,5% CASINO	75 488,27	10,30	1 878,51	0,34	(1 620,42)	-86,26
60710205 CREMERIE 20,00%	776,56	0,11	62 776,14	11,37	12 712,13	20,25
60710208 FROMAGE COUPE	680,91	0,09	608,75	0,11	167,81	27,57
60710212 CREMERIE 5,50%	4 894,95	0,67	980,33	0,18	(299,42)	-30,54
60710301 BOUL/PATISSERIE 5,5%	510,75	0,07	623,43	0,11	4 271,52	685,16
60710402 SURGELES 5,5%	13 287,19	1,81	886,64	0,16	(375,89)	-42,39
60710502 FRUITS/LEGUMES 5,5% CASINO	5 008,77	0,68	11 751,48	2,13	1 535,71	13,07
60710503 F & L 20,0%	460,49	0,06	3 287,58	0,60	1 721,19	52,35
60710512 FRUITS ET LEGUMES 5,50%	90 272,69	12,32	476,36	0,09	(15,87)	-3,33
60710601 BOUCHERIE CASINO	3 447,01	0,47	75 971,43	13,76	14 301,26	18,82
60710602 BOUCHERIE LS	18 331,10	2,50	4 876,06	0,88	(1 429,05)	-29,31
60710603 BOUCHERIE LS 20,00%			14 864,08	2,69	3 467,02	23,32
60710611 BOUCHERIE 5,5%	5 627,22	0,77	36,45	0,01	(36,45)	-100,00
60710702 CHARCUTERIE 5,5%	9 892,00	1,35			5 627,22	
60710902 LIQUIDES 5,5%	35 541,23	4,85	9 090,28	1,65	801,72	8,82
60710905 LIQUIDES 20,00%	28 385,52	3,87	26 994,59	4,89	8 546,64	31,66
60710915 LIQUIDE 20% CASINO	61 494,35	8,39	17 528,45	3,17	10 857,07	61,94
60711102 DPH 5,5%	1 204,37	0,16	58 124,66	10,53	3 369,69	5,80
60711103 DPH 10%	19,74		19,40		1 204,37	
60711105 DPH 20,00%	24 072,17	3,28	21 366,84	3,87	0,34	1,75
60711203 BAZAR 10,00%	974,18	0,13	132,19	0,02	2 705,33	12,66
60711205 BAZAR 20,00%	3 795,57	0,52	3 679,93	0,67	841,99	636,95
					115,64	3,14

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	15	mois	Variations	%
	31/12/2016	mois				
60711207 TEXTILE 20.00%	35,86				35,86	
60711210 TRAITEUR	30 027,05	4,10	24 695,04	4,47	5 332,01	21,59
60711211 MAREE	5 175,57	0,71	2 879,64	0,52	2 295,93	79,73
60711213 FLEURS ET PLANTES 10.00%	1 260,79	0,17	978,27	0,18	282,52	28,88
60711220 TRAITEUR 10.00%	12,54				12,54	
60970000 RABAIS REMISES RISTOURNES	1 851,86	0,25	(4 948,48)	-0,90	6 800,34	137,42
Variation de stocks de marchandises	6 093,90	0,83				
60370000 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	6 093,90	0,83	(26 498,08)	-4,80	32 591,98	123,00
Marge commerciale	204 163,23	27,86	146 023,21	26,44	58 140,02	39,82
Production de l'exercice						
Achats stockés approvisionnement	(2 931,07)	-0,40	7 626,35	1,38	(10 557,42)	-138,43
60261000 EMBALLAGES COMMERCIAUX	60,78	0,01	7 626,35	1,38	60,78	
60265000 EMBALLAGES MATERIELS	(2 991,85)	-0,41			(10 618,20)	-139,23
Variation de stocks approvisionnements	(2 204,03)	-0,30			(2 204,03)	
60320000 VARIATION STOCK EMBALLAGES	(2 204,03)	-0,30			(2 204,03)	
Marge brute de production	5 135,10	0,70	(7 626,35)	-1,38	12 761,45	167,33
Production de l'exercice + Marge commerciale	204 163,23	27,86	146 023,21	26,44	58 140,02	39,82
Achats non stockés matières et fournitures	9 651,25	1,32	8 070,19	1,46	1 581,06	19,59
60610000 ELECTRICITE - GAZ	6 590,17	0,90	5 119,23	0,93	1 470,94	28,73
60611000 EAU	596,20	0,08	260,47	0,05	335,73	128,89
60613000 CARBURANT	460,87	0,06	584,65	0,11	(123,78)	-21,17
60630000 FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	774,59	0,11	1 370,88	0,25	(596,29)	-43,50
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 229,42	0,17	734,96	0,13	494,46	67,28
Autres charges externes	43 855,91	5,98	49 388,52	8,94	(5 532,61)	-11,20
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	15 600,00	2,13	10 647,00	1,93	4 953,00	46,52
61330000 LOCATION GRENKE - CAMERA	1 440,00	0,20	1 080,00	0,20	360,00	33,33
61350000 LOCATION CASINO ET DIVERS	588,04	0,08	166,40	0,03	421,64	253,39
61351000 LOCATION PORTABLE COMMANDE	300,00	0,04	225,00	0,04	75,00	33,33
61352000 LOCATION CAISSE INTERNET	1 064,88	0,15	833,66	0,15	231,22	27,74
61353000 LOCATION HUB	79,20	0,01	59,40	0,01	19,80	33,33
61354000 LOCATION TPE CKD S3000	336,00	0,05	252,00	0,05	84,00	33,33
61400000 CHARGES LOCATIVES	420,00	0,06			420,00	
61520000 ENTRETIEN REPARATION LOCAUX	1 844,38	0,25	1 447,23	0,26	397,15	27,44
61550000 ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	3 065,00	0,42	2 226,64	0,40	838,36	37,65
61551000 ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	274,30	0,04	654,76	0,12	(380,46)	-58,11
61561000 MAINTENANCE	1 653,96	0,23	1 228,44	0,22	425,52	34,64
61600001 ASSURANCE PRET	1 716,98	0,23	1 242,70	0,23	474,28	38,17
61600002 ASSURANCE GRENKE	255,79	0,03	127,90	0,02	127,89	99,99
61610000 MULTIRISQUE	922,46	0,13	585,77	0,11	336,69	57,48
62260000 HONORAIRES	6 410,00	0,87	9 602,20	1,74	(3 192,20)	-33,24
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	29,03		12 816,06	2,32	(12 787,03)	-99,77
62300001 PUBLICITE	400,00	0,05	630,80	0,11	(230,80)	-36,59
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS			428,89	0,08	(428,89)	-100,00
62340000 CADEAUX			74,00	0,01	(74,00)	-100,00
62380000 DONS POURBOIRES	135,00	0,02	355,73	0,06	(220,73)	-62,05
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	600,00	0,08	4,99		595,01	N/S
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7,00		66,64	0,01	(59,64)	-89,50
62560000 MISSIONS	75,00	0,01	152,80	0,03	(77,80)	-50,92
62570000 RECEPTIONS	79,00	0,01	207,02	0,04	(128,02)	-61,84
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	109,00	0,01	131,61	0,02	(22,61)	-17,18

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	mois	15/10/2014	15	mois	Variations	%
	31/12/2016			31/12/2015				
62620000 TELEPHONE	1 433,55	0,20		1 087,72	0,20		345,83	31,79
62700000 FRAIS BANCAIRES	3 329,67	0,45		1 617,09	0,29		1 712,58	105,91
62700100 FRAIS SUR CB	1 630,67	0,22		1 128,07	0,20		502,60	44,55
62700200 CASINO FRAIS GEST IMP				251,00	0,05		(251,00)	-100,00
62800000 FRAIS DIVERS	57,00	0,01		57,00	0,01			
Valeur ajoutée produite	155 791,17	21,26		80 938,15	14,66		74 853,02	92,48
Subventions d'exploitation	500,00	0,07					500,00	
74000001 SOUTIEN EMPLOI JEUNE	500,00	0,07					500,00	
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	1 197,65	0,16		948,23	0,17		249,42	26,30
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	544,92	0,07		467,24	0,08		77,68	16,63
63130000 FORMATION CONTINUE	652,73	0,09		480,99	0,09		171,74	35,71
Impôts, taxes & versements assimilés autres	1 834,00	0,25		1 456,50	0,26		377,50	25,92
63511100 CET = CFE + CVAE	1 240,00	0,17		1 011,00	0,18		229,00	22,65
63580000 TAXE TERRASSE	594,00	0,08		445,50	0,08		148,50	33,33
Salaires et traitements	89 577,69	12,22		71 923,91	13,03		17 653,78	24,55
64110000 SALAIRES BRUTS	80 136,33	10,93		68 712,81	12,44		11 423,52	16,63
64120000 CONGES PAYES	9 441,36	1,29		3 211,10	0,58		6 230,26	194,02
Charges sociales	22 542,61	3,08		17 354,09	3,14		5 188,52	29,90
64510000 URSSAF	17 920,94	2,45		15 157,10	2,74		2 763,84	18,23
64530000 ISICA	5 281,01	0,72		4 535,25	0,82		745,76	16,44
64550000 MUTUELLE AG2R	640,00	0,09		560,00	0,10		80,00	14,29
64590000 CHARGES SUR CONGES PAYES	3 227,18	0,44		846,13	0,15		2 381,05	281,40
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	281,48	0,04		378,61	0,07		(97,13)	-25,65
64900000 CICE	(4 808,00)	-0,66		(4 123,00)	-0,75		(685,00)	-16,61
Excédent brut d'exploitation	41 139,22	5,61		(10 744,58)	-1,95		51 883,80	482,88
Autres produits d'exploitation	15,84			17,15			(1,31)	-7,64
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	15,84			17,15			(1,31)	-7,64
Transfert de charges	273,81	0,04					273,81	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	273,81	0,04					273,81	
Dotations aux amortissements et provisions	9 879,34	1,35		8 506,40	1,54		1 372,94	16,14
68112000 AMORT. IMMO CORPORELLES	9 879,34	1,35		8 506,40	1,54		1 372,94	16,14
Autres charges de gestion courante	8 834,61	1,21		11 380,96	2,06		(2 546,35)	-22,37
65111000 REDEVANCE PUBLICITE	2 794,20	0,38		2 473,69	0,45		320,51	12,96
65112000 REDEVANCE ENSEIGNE	5 588,40	0,76		4 729,49	0,86		858,91	18,16
65114000 REDEVANCE GARANTIE				616,41	0,11		(616,41)	-100,00
65115000 REDEVANCE ASSOCIATION SPAR	109,80	0,01		82,35	0,01		27,45	33,33
65160000 REDEVANCE SACEM				40,73	0,01		(40,73)	-100,00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	342,21	0,05		3 438,29	0,62		(3 096,08)	-90,05
Résultat d'exploitation	22 714,92	3,10		(30 614,79)	-5,54		53 329,71	174,20
Produits financiers	18,55			15,18			3,37	22,20
76100000 PRODUITS FINANCIERS	18,55			15,18			3,37	22,20
Charges financières	7 355,31	1,00		3 859,48	0,70		3 495,83	90,58

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016		12 mois		15/10/2014		15 mois		Variations	%
	31/12/2016				31/12/2015					
66110000 INTERETS D'EMPRUNT	7 244,58	0,99			3 859,48	0,70			3 385,10	87,71
66160000 INTERETS DEBITEURS	110,73	0,02							110,73	
Résultat courant avant impôts	15 378,16	2,10			(34 459,09)	-6,24			49 837,25	144,63
Charges exceptionnelles	252,00	0,03							252,00	
67120000 PENALITES AMENDES	252,00	0,03							252,00	
Résultat exceptionnel	(252,00)	-0,03							(252,00)	
Résultat de l'exercice	15 126,16	2,06			(34 459,09)	-6,24			49 585,25	143,90

Saisie des éléments extra-comptables du dossier de Gestion

Dans le dossier de gestion, comme dans d'autres états (Ceras, Graphiques, ...), le système a besoin d'informations extra-comptables.

Certaines de ces informations apparaissent sur plusieurs états, mais ne sont saisies qu'une seule fois. En effet, le système se charge de les "duplicer" dans les états concernés.

Nous vous conseillons de remplir cet état, en respectant bien le régime du dossier (RS ou RN) puis de le valider en quittant, et de ne générer les autres états du dossier de gestion qu'après coup.

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	
R.N. - Réel Normal			
Effectif moyen du personnel	5,00	4,00	0,00
T.V.A. Collectée	65 981,04	58 308,00	0,00
T.V.A. Déductible sur Biens et Services	55 741,83	50 415,00	0,00

	31/12/2016	31/12/2015	
R.S. - Réel Simplifié			
Effectif moyen du personnel	4,00	4,00	0,00
T.V.A. Collectée	0,00	58 307,62	0,00
T.V.A. Déductible sur Biens et Services	0,00	50 415,00	0,00

Ratios comparatifs

Etat exprimé en euros

31/12/2016 12

31/12/2015 15

0

Stock moyen (S.I. + S.F. / 2) X 30 X Nombre de mois de la période
 Achats de marchandises

23 451
522 65713 249
432 670

ROTATION DU STOCK MARCHANDISES (Jours)

16,15

13,78

Une augmentation de ce ratio peut révéler des achats massifs en fin d'année, une dégradation de la gestion du stock, une baisse du niveau d'activité.

Stock moyen (S.I. + S.F. / 2) X 30 X Nombre de mois
 Produit vendue - Résultat d'exploitation

(22 715)

30 615

ROTATION STOCK DES PRODUITS FINIS ET INTER. (Jours)

Ce ratio mesure de délai moyen d'écoulement des produits intermédiaires et finis.

Stock moyen (S.I. + S.F. / 2) X 30 X Nombre de mois de la période
 Achats de matières premières et autres approvisionnements

1 102
(2 931)

7 626

ROTATION DU STOCK MATERIES PREMIERES (Jours)

-135,35

Dettes fournisseurs X 30 X Nombre de mois de la période
 Achats + charges externes TTC

53 680
628 97547 888
548 170

DELAI MOYEN DU CREDIT FOURNISSEURS (Jours)

30,72

39,31

Une augmentation de délai moyen de règlement des fournisseurs peut traduire une utilisation accrue des facilités de crédit, ou des difficultés de trésorerie.

Créances clients brutes + effets escomptés X 30 X Nombre de mois
 Chiffre d'affaires TTC

798 896

610 503

DELAI MOYEN DU CREDIT CLIENTS (Jours)

L'existence de créances douteuses importantes peut influer ce ratio.

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	
Nombre de mois de la période	12	15	
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	41 139	(10 745)	
+ Transferts de charges (d'exploitation)	274		
+ Autres produits (d'exploitation)	16	17	
- Autres charges (d'exploitation)	8 835	11 381	
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	19	15	
- Charges financières	7 355	3 859	
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	252		
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	25 006	(25 953)	

Tableau de Fonds de Roulement

		31/12/2016			31/12/2015
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Variation	
ACTIF CIRCULANT	Etat exprimé en euros Etat en valeurs nettes				Variation
	Stocks	26 498	22 608	(3 890)	26 498
	Clients				
	Autres créances	13 341	11 088	(2 253)	13 341
	Disponibilités	15 273	15 554	281	15 273
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 112	49 251	(5 861)	55 112
DETTE A COURT TERME					
	Fournisseurs	47 888	53 680	(5 792)	(47 888)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	118 594	108 739	9 855	(118 594)
	Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque				
	TOTAL DETTES	166 482	162 420	4 062	(166 482)
	FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(111 370)	(113 169)	(1 799)	(111 370)

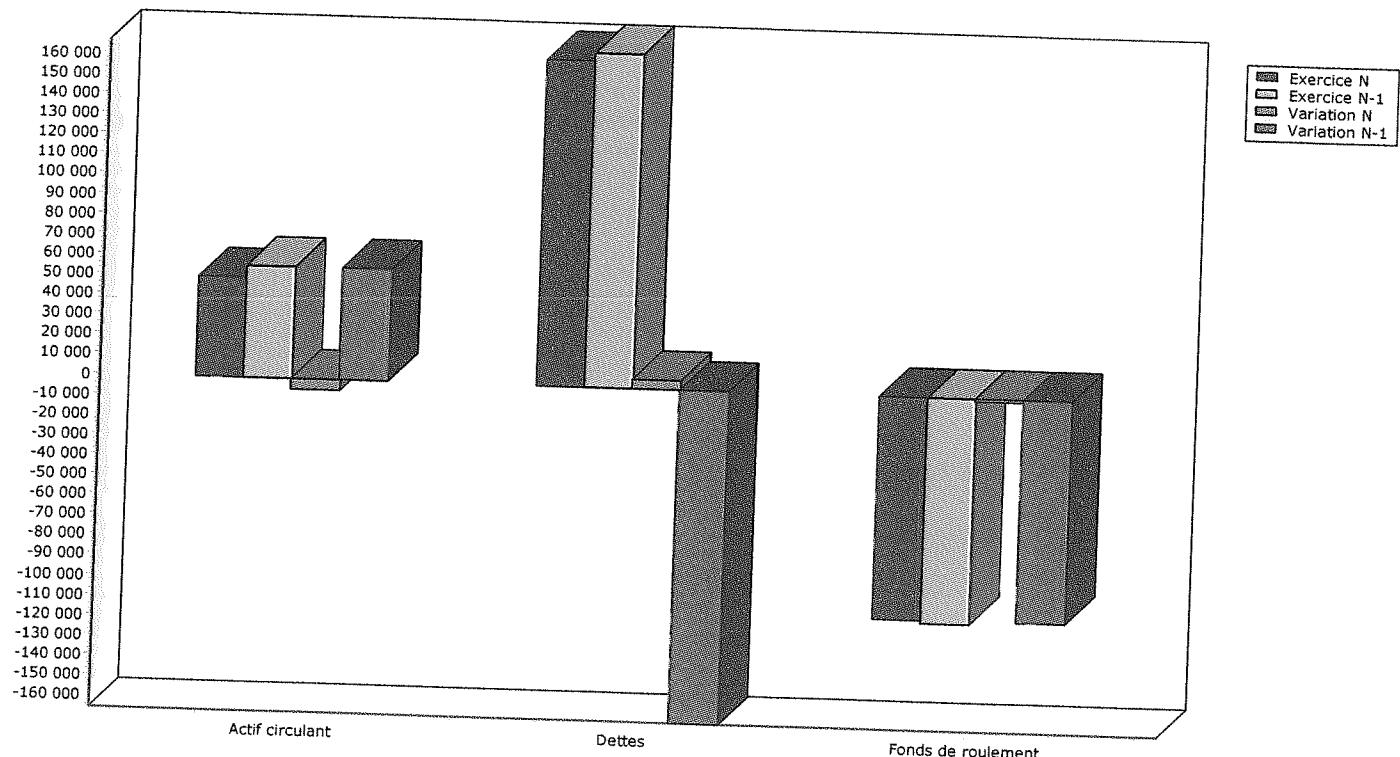
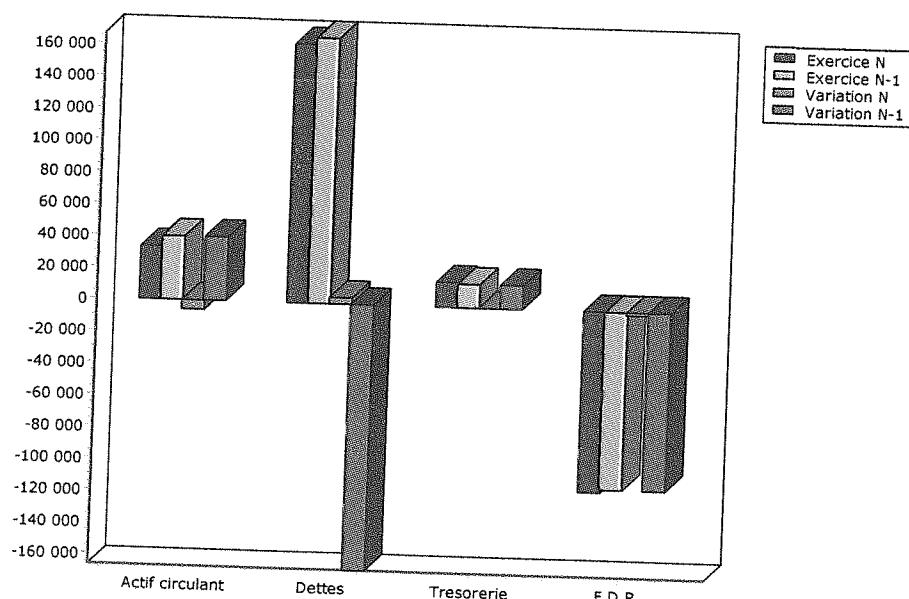


Tableau de Financement

		31/12/2016			31/12/2015
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Etat exprimé en euros				
	Etat en valeurs nettes				
	Stocks	26 498	22 608	(3 890)	26 498
	Clients	13 341	11 088	(2 253)	13 341
TOTAL ACTIF CIRCULANT		39 839	33 696	(6 143)	39 839
DETTE A COURT TERME	Fournisseurs	47 888	53 680	(5 792)	(47 888)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	118 594	108 739	9 855	(118 594)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	166 482	162 420	4 062	(166 482)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(126 643)	(128 723)	(2 080)	(126 643)
TRESORERIE	Disponible	15 273	15 554	281	15 273
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	15 273	15 554	281	15 273
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(111 370)	(113 169)	(1 799)	(111 370)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Du résultat à la trésorerie

		31/12/2016
		Impact sur la trésorerie
	Etat exprimé en euros	Recette
	Etat en valeurs nettes	Dépense
Votre résultat comptable est de	15 126	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	9 879	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation	25 006	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants	1 711	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice	11 488	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	13 199	
Mais votre entreprise a des :		
Eléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		7 500
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		32 503
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice	40 003	
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	15 273	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à	13 474	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks	3 890	
Acomptes versés	400	
Variation des créances clients		
Variation des autres créances	1 853	
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs	5 792	
Variation des autres dettes		9 855
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation	2 080	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	15 554	

Etats financiers au 31/12/2016

**ETATS
FISCAUX**

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016	<input type="checkbox"/> Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/> Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe <input type="checkbox"/> Si PME innovante <input type="checkbox"/> Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		
si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinque C du CGI)		
si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :		

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE BRIGNOLES PARC DES AUGUSTINS CS60304 83177 BRIGNOLES CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	SARL COTIS'PAR.COM 14 COURS GAMBETTA	
Identification du destinataire	83570 COTIGNAC	
	Insp. IFU	N° dossier
		80516030600017 N° Siret
Preciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		B ACTIVITE
		Activités exercées (souligner l'activité principale) :
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre I)		
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sixies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art.44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux à 15%	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télé déclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA **Viseur conventionné**

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet BONNET Pascale
Espace Beauvalle bâti A

2 rue du Mahatma Gandhi
13090 Aix en Provence

0442269192

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A COTIGNAC, le 22032017
Signature et qualité du déclarant
BORDERY ROBERT GERANT

**Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice**

SARL COTIS'PAR.COM
31122016

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

F | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même Payées par un établissement chargé du service des titres	(a) (b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e) (f) (g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^o du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^o du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

G | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL COTIS'PAR.COM

31122016

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés

Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12
Adresse de l'entreprise : 14 COURS GAMBETTA		83570 COTIGNAC		Durée de l'exercice précédent * 15
Numéro SIRET * 8 0 5 1 6 0 3 0 6 0 0 0 1 7				Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N, clos le, 31122016 N-1 31122015
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AA		
	Frais de développement*	AB	AC	
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ	
	Fonds commercial (1)	AF	AC	
	Autres immobilisations incorporelles	AH	265 520	AI
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AJ	AK	
	Terrains	AL	AM	
	Constructions	AN	AC	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	AQ	
	Autres immobilisations corporelles	AR	8 550	AS 3 645
	Immobilisations en cours	AT	28 270	AU 14 741
	Avances et acomptes	AV	AW	13 529
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX	AY	21 152
	Autres participations	CS	CT	
	Créances rattachées à des participations	CU	CV	
	Autres titres immobilisés	BB	BC	
	Prêts	BD	BE	
	Autres immobilisations financières *	BF	BG	
TOTAL (II)		BH 7 600	BI	7 600
TOTAL (II)		BJ 309 940	BK 18 386	291 554
TOTAL (II)				293 934
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL 2 204	BM	2 204
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT 20 404	BU	20 404
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	26 498
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	400
	Autres créances (3)	BZ 11 088	CA	11 088
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	12 941
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Comptes de régularisation	DIVERS	CF 15 554	CG	15 554
	Disponibilités	CH	CI	15 273
	Charges constatées d'avance (3) *	CJ 49 251	CK	49 251
	TOTAL (III)			55 112
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO 359 191	1A 18 386
				340 805
				349 046
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes		CP 7 600
Clause de réserve de propriété: *	Immobi- lisations :	Stocks :		(3) Part à plus d'un an : CR
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		Créances :		

Désignation de l'entreprise <u>SARL COTIS'PAR.COM</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 20 900)	DA	20 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	(34 459)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	15 126
	Subventions d'investissement		DJ	(34 459)
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	1 567
	Produit des émissions de titres participatifs		DM	(13 559)
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques		DP	
DETTES (4)	Provisions pour charges		DQ	
		TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles		DS	
Compte régul.	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	125 376
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	51 442
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	53 680
	Dettes fiscales et sociales		DY	31 129
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	37 610
	Produits constatés d'avance (4)		EB	40 000
		TOTAL (IV)	EC	339 238
RENOVIS	Ecart de conversion passif *		ED	362 605
		(V)	EE	340 805
		TOTAL GENERAL (I à V)		349 046
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C 1D 1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	235 625
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	362 605

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COM

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	732 915	FB	FC	732 915	552 195
	Production vendue	FD		FE	FF		
	biens*				FI		
	services *	FG		FH			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	732 915	FK	FL	732 915	552 195
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	274	
	Autres produits (1) (11)				FQ	16	17
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	733 704	552 212
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	522 657	432 670
	Variation de stock (marchandises) *				FT	6 094	(26 498)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	(2 931)	7 626
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(2 204)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	53 507	57 459
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3 032	2 405
	Salaires et traitements *				FY	89 578	71 924
	Charges sociales (10)				FZ	22 543	17 354
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	9 879	8 506
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	8 835	11 381
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	710 989	582 827
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	22 715	(30 615)
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
	Produits financiers de participations (5)				GJ	19	15
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Défauts et charges de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
CHARGES FINANCIERES	Total des produits financiers (V)				GP	19	15
	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 355	3 859
	Défauts et charges de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	7 355	3 859
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(7 337)	(3 844)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	15 378	(34 459)

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TVA MAJ RETARD	252	
Totalisation	252	

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2016

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

NEANT

Désignation de l'entreprise **SARL COTIS'PARCOM**

Néant *

INCORP. CORPORELLES	CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				D8	D9	
		Frais d'établissement et de développement				
		TOTAL I	CZ			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	KD	265 520	KE	KF
		Terrains	KG			KI
CORPORELLES	CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	[Dont Composants L9			KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1			KO
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2			KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3		5 850	KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			16 700	KX
		Matériel de transport *			10 000	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			1 570	LD
		Emballages récupérables et divers *				LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH			LJ
		Avances et acomptes	LK			LM
		TOTAL III	LN	34 120	LO	LP
FINANCIERES	CORPORÉES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G			2 700
		Autres participations	8U			
		Autres titres immobilisés	1P			
		Prêts et autres immobilisations financières	1T	2 800	1U	1V
		TOTAL IV	LQ	2 800	LR	4 800
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	302 440	ØH	ØJ
						7 500
INCORP. CORPORELLES	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
			par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
		Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	4
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		265 520
		Terrains	IP			1X
CORPORELLES	CONSTRUCTIONS	Sur sol propre	IQ			LZ
		Sur sol d'autrui	IR			MC
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS			MF
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT			MI
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			ML
		Matériel de transport	IV			MO
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MR
		Emballages récupérables et divers *	IX			MU
		Immobilisations corporelles en cours	MY			MX
		Avances et acomptes	NC			NB
		TOTAL III	IY			NF
FINANCIERES	CORPORÉES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ			NI
		Autres participations	IØ			
		Autres titres immobilisés	I1			
		Prêts et autres immobilisations financières	I2			
		TOTAL IV	I3			
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : 31122016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COMNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2					
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont inputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Néant *Désignation de l'entreprise : **SARL COTIS'PAR.COM**

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotações de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY	EL	EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE	PF	PG		PH		
Terrains			PI		PJ	PK		PL			
Constructions	Sur sol propre		PM		PN	PO		PQ			
	Sur sol d'autrui		PR		PS	PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW	PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 388	QA	2 257	QB		QC 3 645		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	2 859	QE	3 932	QF		QG 6 791		
	Matériel de transport		QH	3 046	QI	3 333	QJ		QK 6 380		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 212	QM	358	QN		QO 1 570		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	8 506	QV	9 879	QW		QX 18 386		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	8 506	ØP	9 879	ØQ		ØR 18 386		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5		
TOTAL I									
Autres immob. incor- porelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q8
TOTAL II									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	S4
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc- et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	U7
Autres immob corporelles	Inst. gales, agenc- am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X8
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL		NM				NO	
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotações de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations					SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COMNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		
TOTAL I		3Z		TS		TT		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		
TOTAL II		5V		5W		5X		
Provisions pour dépréciation	TOTAL II			TV		TW		
	sur immobilisations	6A		6B		6C		
		6E		6F		6G		
		Ø2		Ø3		Ø4		
		9U		9V		9W		
		Ø6		Ø7		Ø8		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		
	TOTAL III			TY		TZ		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : **SARL COTIS'PAR.COM**Néant *

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
				UM	UN	US	UW
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations	UL				
		Prêts (1) (2)	UP				
		Autres immobilisations financières	UT	7 600	UV	7 600	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA				
		Autres créances clients	UX				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO				
		Personnel et comptes rattachés	Z1				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UY				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 808		4 808	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 918		1 918	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
		Groupe et associés (2)	VC				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 362		4 362	
		Charges constatées d'avance	VS				
		TOTAUX		18 688	VU	18 688	VV
RENOVIS	(1)	Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	
				1	2	3	4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	125 376		21 763	95 074	8 539
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	53 680		53 680	
		Personnel et comptes rattachés	8C	17 872		17 872	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	12 732		12 732	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	264		264		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261		261		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
		Groupe et associés (2)	VI	51 442		51 442	
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	37 610		37 610	
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
		Produits constatés d'avance	8L	40 000		40 000	
		TOTAUX		339 238	VZ	235 625	95 074
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	11 488	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	32 503		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.	

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COM

Néant Exercice N, clos le :
31122016

I. REINTEGRATIONS

BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	de son conjoint	moins part déductible *	à réintégrer :	WA	15 126
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	XE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX	XW	252
	Amendes et pénalités	WJ	252 Charges financières (art.212 bis) *	XZ	XY	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				I7	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				K7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	I8	
	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			ZN	
RÉGIMES D'IMPOSITIONS PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN	

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %					16
		Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ
		Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA
		Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .					ZY
		Majoration d'amortissement *					XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine-TB (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
---	---	----	---	----	--

Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	10 570	XS	
	déficit (II moins I)			XG	4 808
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		Y2	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	10 570
RESULTAT FISCAL	BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	0	XO	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL COTIS'PAR.COM

Néant *

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	38 582
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	10 570
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	28 012
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	28 012

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 726
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COM										Néant <input type="checkbox"/> *												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		AFFECTATIONS	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	Affectations aux réserves		TOTAL II	ZB														
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie				- Réserve légale			ZD														
	Prélèvements sur les réserves				- Autres réserves			ZE														
	TOTAL I				Dividendes			ZF														
	TOTAL I ØF (34 459)				Autres répartitions			ZG														
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)										(34 459)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV												
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7)	Exercice N-1 :		Exercice N-1 :															
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YQ																	
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YR																	
DETALS DES POSTES	- Sous-traitance		J8	17 968	YS																	
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)				YT																	
	- Personnel extérieur à l'entreprise				XQ		19 828															
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				YU		13 263															
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				SS		6 439															
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES)	YV		22 418															
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ST		27 240															
IMPOSTES ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		ZJ	53 507	ZJ		57 459															
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YW		1 240															
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				9Z		1 792															
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YX	3 032	YX		2 405															
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YY		65 981															
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *		YZ	55 742	YY		58 308															
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØB																	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0				ØS																	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				YP		5															
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				RL																	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				ZK		%															
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR																	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG																	
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH																	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		JH	N° SIRET de la société mère du groupe JJ	Plus-values à 15%		Plus-values à 0%		JL													
					Plus-values à 19%		Imputations		JC													
Groupe : résultat d'ensemble. JD					Plus-values à 15%		Plus-values à 0%		JO													
					Plus-values à 19%		Imputations		JF													
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale																						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL COTIS'PAR.COM**

Néant *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	①	②	③	④	⑤	⑥
	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ②		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ③	Court terme ④	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			Plus-value taxables à 19% (1) ⑤
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))				(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B: plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE C : autres plus-values taxable a 19%

(A)

$\in B \}$ -
(Ventilation par tamis)

601

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL COTIS'PAR.COM**

Néant *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant en charge par les sociétés absorbantes (cr. cadre B)			
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N - 4			
	(à préciser) au titre de :	N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
TOTAL 2					

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES AIRPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afferentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'annexions.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

14

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COM

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ② *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ② *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ③	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ④ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme différentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL COTIS'PAR.COM					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1			
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2			
TOTAL (ligne 1 et 2)		3			
Prélèvements opérés		4			
		5			
TOTAL (ligne 4 et 5)		6			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7			
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise : **SARL COTIS'PAR.COM**

Néant *

Exercice ouvert le : **01/01/2016** et clos le : **31/12/2016** Durée en nombre de mois **12**

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	732 915
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	500
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	16
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	274
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	733 704

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers⁽¹⁾

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	522 657
Variation de stocks (marchandises)	OO	6 094
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	(2 931)
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(2 204)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	34 099
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8 835
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	594
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	567 144

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	166 560
-----------------------------	--------------------------	----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	166 560
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	733 188
Période de référence	GY	01/01/2016
	GZ	31/12/2016
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société) (1)Néant *EXERCICE CLOS LE **31/12/2016**N° SIRET **80516030600017**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL COTIS'PAR.COM**ADRESSE (voie) **14 COURS GAMBETTA**CODE POSTAL **83570**

VILLE

COTIGNAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique **BORDERY** Prénom(s) **ROBERT**Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 187Naissance : Date **03051960** N° département **99** Commune **MAJUNGA** Pays **MADAGASCAR**Adresse : N° **25** Voie **LOT SAINT MARTIN LES TERRASSES**Code postal **83570** Commune **CARCES** Pays **FRANCE**Titre (2) Nom patronymique **BORDERY** Prénom(s) **JONATHAN**Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 374Naissance : Date **06061985** N° département **78** Commune **MAISON LAFFITTE** Pays **FRANCE**Adresse : N° **41** Voie **COURS GAMBETTA**Code postal **83570** Commune **COTIGNAC** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés dépasse le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2 2 (1)

Néant EXERCICE CLOS LE **31/12/2016**N° SIRET **80516030600017**DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL COTIS'PAR.COM**ADRESSE (voie) **14 COURS GAMBETTA**CODE POSTAL **83570**

VILLE

COTIGNAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise **P1**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P3**Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise **P2** **4**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes **P4** **1 100****I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) **MME** Nom patronymique **GRIMAL** Prénom(s) **CORALINE**Nom marital **BORDERY** % de détention **16,00** Nb de parts ou actions **176**Naissance : Date **05011969** N° département **11** Commune **NARBONNE** Pays **FRANCE**Adresse : N° **25** Voie **LOTISSEMENT SANT MARTIN LES TERRASSES**Code postal **83750** Commune **CARCES** Pays **FRANCE**Titre (2) **MME** Nom patronymique **LE CLERCQ** Prénom(s) **DOROTHEE**Nom marital % de détention **33,00** Nb de parts ou actions **363**Naissance : Date **19061982** N° département **93** Commune **NOISY LE SEC** Pays **FRANCE**Adresse : N° **41** Voie **COURS GAMBETTA**Code postal **83570** Commune **COTIGNAC** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE **31|12|2016**

N° SIRET **8 0 5 1 6 0 3 0 6 0 0 0 1 7**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL COTIS'PAR.COM**

ADRESSE (voie) **14 COURS GAMBETTA**

CODE POSTAL **83570**

VILLE

COTIGNAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-1-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL COTIS'PAR.COM	80516030600017	4711B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
14 COURS GAMBETTA 83570 COTIGNAC		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	10 570
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	10 570

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065		

III. Bénéfices soumis au taux normal

l Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

